



Numéro de l'acte	2025-72-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

QUESTION N°2025-72

URBANISME : AMENAGEMENT CENTRE-VILLE - ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION F-3136p et F-3138p SISES RUE EMILE ZOLA A ARQUES

RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, aménagement du territoire, urbanisme, travaux, voirie & cimetières

Le conseil municipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le Conseil Municipal règle par délibération les affaires de la commune

Vu les articles L.2241-1 et suivants du CGCT précisant que le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune

Vu la délibération n°2023-155 du Conseil Municipal du 6 novembre 2023 fixant les modalités de vente de cession des parcelles cadastrées section F-44, F-43 pour partie et F-42 pour partie sises 23 avenue du Général de Gaulle à Arques

Vu la délibération n°2023-169 du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 décidant la vente du bien immobilier sis 23 avenue du Général de Gaulle à Arques, et situé sur les parcelles cadastrées section F-44, F-43 et F42

Vu l'acte de cession en date du 28 mars 2025 entre la commune d'Arques et la SCI FAMILLE DUFLOT de l'immeuble situé 23 avenue du Général de Gaulle à Arques

Considérant que, dans le cadre de l'aménagement du Quartier République, les travaux de voirie empiètent sur les parcelles cadastrées section F-3136 et F-3138, issues de la division des parcelles cadastrées section F-43 et F-42, sur une surface approximative de 20 m²

Considérant que ces parcelles se situent en zone urbaine mixte de faible densité (zone UC du PLUi du pôle territorial de Longuenesse)

Considérant que la Commune d'ARQUES souhaite en faire l'acquisition à l'euro symbolique et que les parties ont signé un accord en date du 6 juin 2025

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE l'acquisition des parcelles cadastrées section F-3136p et F-3138p, sises rue Emile Zola à ARQUES à l'euro symbolique, conformément au plan ci-annexé

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la division des parcelles cadastrées section F-3136p et F-3138p et de prendre en charge les frais de géomètre

ARTICLE 3 : CONFIE la rédaction de l'acte authentique à Maître Anne-Sophie MASSET, Place Roger Salengro à Arques

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir et tout document en ce sens

ARTICLE 5 : IMPUTE la présente dépense au budget 2025.

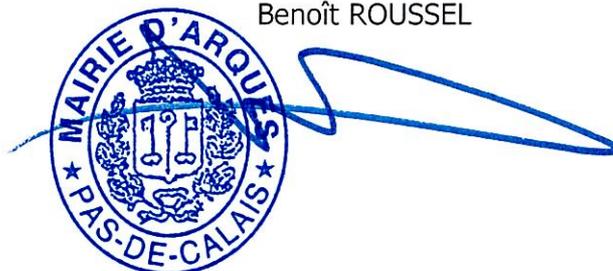
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 07 juillet 2025

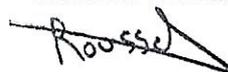
La secrétaire de séance,
Christine COURBOT

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 07 JUIL. 2025, et publication ou
notification le **10 JUIL. 2025**

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025**

Affiché le 10 juillet 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 01 juillet Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **7 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **2 absents excusés sans pouvoir**

Jackie GUTTMANN ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Peggy VAN GOETHEM-MARECAUX ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.